

La démission du ministre Giolitti

M. Giolitti a remis au roi la démission du ministère. L'estime insuffisante la majorité qu'il a obtenue à la Chambre, 34 voix, à la suite du violent débat de samedi. Sera-t-il chargé de prendre la tête d'un nouveau cabinet plus susceptible de trouver faveur à Montecitorio ou passera-t-il la main à M. de Nicola, le président de la Chambre, qu'une chaleureuse ovation saluait, l'autre jour, à M. Bonomi, l'ancien ministre de la guerre, qui s'est acquis depuis la nouvelle renommée d'un homme de gouvernement; à M. Salandra, ou à M. Calamandrei, qui sont deux ont été présidents du Conseil? C'est ce que nous saurons bientôt.

M. Giolitti doit avoir tout son échec au fractionnement des parts parlementaires. Ce fractionnement procède directement de la méthode de représentation proportionnelle employée en Italie. Il a condamné à l'impulsivité l'ancienne Chambre, désuète au mois d'avril. En dépit des illusions qui se sont fait jour au lendemain de la bataille électorale du mois de mai, la nouvelle assemblée est, en cet égard, aussi mal en point que sa devancière. Elle est partagée en une dizaine de groupements qui tendent à se concentrer en une droite d'une centaine de députés, un centre catholique comptant 107 adhérents, une gauche déplaçant de 160 voix environ, et un parti socialiste et communiste réunissant 137 députés. Il n'est pas fait que ces quatre concentrations se soient parfaitement formées et stabilisées. Les divers « blocs » présentent des lézards qu'un sujet de politique sociale ou de politique extérieure est en mesure de faire sauter. L'alliance avec les socialistes et l'alliance avec les constitutionnels. Les socialistes ne savent s'ils doivent accepter la responsabilité du pouvoir ainsi que M. Turati le leur conseille ou persévérer dans une opposition de doctrine. Les nuances personnelles des grands chefs, l'inexpérience de 200 nouveaux députés complètent le tableau. Nous sommes loin de cette majorité constitutionnelle capable de soutenir solidement les hommes au pouvoir dont a rêvé M. Giolitti.

ON VA ACCELERER LES OPERATIONS DES COMMISSIONS CANTONALES

LES INSTRUCTIONS DE M. LOUCHEUR. Paris, 23 juin. — Dès la promulgation de la loi de finances du budget des dépenses recouvrables, M. Loucheur, ministre des Régions Libérées, a arrêté des instructions en vue de l'application immédiate des dispositions qui ont pour but d'accélérer les opérations des commissions cantonales. Les préfets des départements libérés, ont été invités à faire des propositions pour la nomination de présidents de commission et d'agents administratifs aux postes actuellement vacants et à ceux à pourvoir, par suite de la création de nouveaux organismes d'administration des agents administratifs et celle des commissions cantonales vont être définitivement organisées. Un certain nombre de commissions cantonales vont être divisées en sections, qui pourront délibérer et statuer dans les conditions fixées par les commissions elles-mêmes. Les décisions pourront être ainsi doublées et triplées, selon le nombre de sections.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 23 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil, au ministère des Finances, sous la présidence de M. Millerand. La situation extérieure. M. Briand, président du Conseil, a fait à ses collègues un exposé de la situation extérieure. Le budget de 1922. M. Doumer, ministre des Finances, a mis le Conseil au courant de l'état de préparation du budget de 1922. Il compte toujours députer vers le bureau de la Chambre dans les premiers jours de juillet.

LA CRISE MINISTERIELLE EN ITALIE

Qui succédera à M. Giolitti? Rome, 23 juin. — Outre les noms de MM. Bonomi et de Nicola, la « Tribune » et d'autres journaux citent le nom de M. Orlando comme susceptible d'être désigné par le Roi pour former le nouveau cabinet. Les consultations commenceront demain matin.

LES REPARATIONS

LES PAYEMENTS ALLEMANDS. Paris, 23 juin. — Le gouvernement allemand vient d'effectuer, au compte de la Commission des réparations, un nouveau versement se montant à 44 millions de marks-ors en monnaies européennes. Ce paiement sera affecté à l'amortissement des traités aux le Trésor allemand remis au compte de l'exécution de l'article V de l'état des paiements, prévoyant le paiement par l'Allemagne, avant fin mai en or, en devises étrangères ou en traités sur l'étranger, ou en effets à trois mois sur le Trésor allemand, d'une somme de un milliard de marks-ors.

LE RÉGIME DU BLÉ ET LE PRIX DU PAIN

M. Lefebvre du Prey à la Commission sénatoriale de l'Agriculture. Paris, 23 juin. — La Commission de l'Agriculture du Sénat, réunie sous la présidence de M. Méline, a entendu le ministre de l'Agriculture qui a passé en revue les principales questions intéressant actuellement le monde agricole. En ce qui concerne le régime du blé, et après un échange de vues, le ministre a annoncé que le décret fixant le droit de douane sur les blés et farines allait paraître incessamment.

LE « GREAT EVENT »

Bien certainement, ce n'est pas le vote du statut fiscal des régions libérées, ni la conférence des troupes allemandes en Silésie, ni la semaine du Commerce Extérieur, ni la visite des Souverains anglais en Irlande, ni même la découverte de l'assassin de Marquis, ou le cambriolage de la bijouterie du boulevard Saint-Martin, à Paris. Le « great event », vous l'avez deviné, c'est le match Carpentier-Dempsey qui aura lieu le 2 juillet aux États-Unis.

LES QUOTIDIENNES

LE « GREAT EVENT ». Bien certainement, ce n'est pas le vote du statut fiscal des régions libérées, ni la conférence des troupes allemandes en Silésie, ni la semaine du Commerce Extérieur, ni la visite des Souverains anglais en Irlande, ni même la découverte de l'assassin de Marquis, ou le cambriolage de la bijouterie du boulevard Saint-Martin, à Paris. Le « great event », vous l'avez deviné, c'est le match Carpentier-Dempsey qui aura lieu le 2 juillet aux États-Unis.

LA CHAMBRE DISCUTE LA LOI SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

SEANCE DU MATIN. Paris, 23 juin. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. François Arago. La loi sur le chiffre d'affaires. La Chambre a continué la discussion du projet de loi relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 23 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret. L'AFFAIRE VILGRAIN. Le Président annonce qu'il a reçu du Garde des Sceaux, une demande tendant à autoriser la communication par la Commission des marchés, de documents relatifs aux contrats passés par M. Vilgrain, au Parquet général.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

On revient au projet sur la taxe du chiffre d'affaires. L'ARTICLE V. M. Mancau soutient la disposition additionnelle suivante: La taxe sur le chiffre d'affaires réelles par les entreprises ayant pour objet la vente au détail de denrées et marchandises, est portée à 2/10 pour le résultat d'un chiffre d'affaires dépassant annuellement 10 millions de francs, déduction faite des exportations.

LES FUSILLES DE VINGT

M. Louis Soulié, sénateur de la Loire, monte à la tribune et demande qu'on fixe aussitôt la date de la discussion de l'interpellation qu'il a déposée la semaine dernière, sur les retards apportés aux sanctions qui doivent suivre l'arrêt de la Cour de Cassation, relatif aux fusilles de vingt. Le général de Castelnau a reconnu l'urgence de ces cinq soldats; ceux-ci sont réhabilités, mais il y a lieu à sanctions.

UN AVEU DE M. DE SCHEN

Berlin, 23 juin. — M. Théodore Wolff, dans le « Berlin » (Tribüne), cite un court passage des souvenirs de M. de Schen, ancien ambassadeur à Paris, qui doit paraître sous le titre « Choses vécues », dont il semble avoir le premier. M. de Schen déclare entre autres que le peuple français ne soupait pas du tout à la guerre, lorsque arriva le jour funeste où le gouvernement autrichien remit à Belgrade son ultimatum extrêmement violent.

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER

Paris, 23 juin. — L'Union des offices de transports des Chambres de Commerce de France, s'est réunie sous la présidence de M. Colinet, sénateur, président de l'office des transports des Chambres de Commerce du Sud-Est. Les présidents et directeurs des offices du Centre-Ouest, du Haut-Rhin, du Nord, du Sud-Est et du Sud-Ouest, assistaient à la séance.

COMMUNISTES ET SYNDICALISTES

M. Bidegaray s'adresse à la justice. Paris, 23 juin. — M. Bidegaray, propriétaire légal de la Maison des Cheminots, rue Baudin, vient de s'adresser à la justice pour obtenir l'expulsion des communistes de l'immeuble dont il est propriétaire.

LA PROMOTION VIOLETTE DU 14 JUILLET

Pour permettre l'achèvement des travaux relatifs à la promotion des palmes académiques du 14 juillet, le ministre de l'Instruction publique a décidé qu'il ne serait répondu à aucune des demandes, ni tenu aucun compte d'aucune des propositions qui parviendraient à un ministre après le 31 juin.

LA CHAMBRE DISCUTE LA LOI SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

SEANCE DU MATIN. Paris, 23 juin. — La séance est ouverte à 9 h. 40, sous la présidence de M. François Arago. La loi sur le chiffre d'affaires. La Chambre a continué la discussion du projet de loi relatif à la taxe sur le chiffre d'affaires.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Paris, 23 juin. — La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Raoul Péret. L'AFFAIRE VILGRAIN. Le Président annonce qu'il a reçu du Garde des Sceaux, une demande tendant à autoriser la communication par la Commission des marchés, de documents relatifs aux contrats passés par M. Vilgrain, au Parquet général.

LA TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

On revient au projet sur la taxe du chiffre d'affaires. L'ARTICLE V. M. Mancau soutient la disposition additionnelle suivante: La taxe sur le chiffre d'affaires réelles par les entreprises ayant pour objet la vente au détail de denrées et marchandises, est portée à 2/10 pour le résultat d'un chiffre d'affaires dépassant annuellement 10 millions de francs, déduction faite des exportations.

LES FUSILLES DE VINGT

M. Louis Soulié, sénateur de la Loire, monte à la tribune et demande qu'on fixe aussitôt la date de la discussion de l'interpellation qu'il a déposée la semaine dernière, sur les retards apportés aux sanctions qui doivent suivre l'arrêt de la Cour de Cassation, relatif aux fusilles de vingt. Le général de Castelnau a reconnu l'urgence de ces cinq soldats; ceux-ci sont réhabilités, mais il y a lieu à sanctions.

UN AVEU DE M. DE SCHEN

Berlin, 23 juin. — M. Théodore Wolff, dans le « Berlin » (Tribüne), cite un court passage des souvenirs de M. de Schen, ancien ambassadeur à Paris, qui doit paraître sous le titre « Choses vécues », dont il semble avoir le premier. M. de Schen déclare entre autres que le peuple français ne soupait pas du tout à la guerre, lorsque arriva le jour funeste où le gouvernement autrichien remit à Belgrade son ultimatum extrêmement violent.

LES TARIFS DE CHEMINS DE FER

Paris, 23 juin. — L'Union des offices de transports des Chambres de Commerce de France, s'est réunie sous la présidence de M. Colinet, sénateur, président de l'office des transports des Chambres de Commerce du Sud-Est. Les présidents et directeurs des offices du Centre-Ouest, du Haut-Rhin, du Nord, du Sud-Est et du Sud-Ouest, assistaient à la séance.

COMMUNISTES ET SYNDICALISTES

M. Bidegaray s'adresse à la justice. Paris, 23 juin. — M. Bidegaray, propriétaire légal de la Maison des Cheminots, rue Baudin, vient de s'adresser à la justice pour obtenir l'expulsion des communistes de l'immeuble dont il est propriétaire.

LA PROMOTION VIOLETTE DU 14 JUILLET

Pour permettre l'achèvement des travaux relatifs à la promotion des palmes académiques du 14 juillet, le ministre de l'Instruction publique a décidé qu'il ne serait répondu à aucune des demandes, ni tenu aucun compte d'aucune des propositions qui parviendraient à un ministre après le 31 juin.

QU'EST-CE QUE LA HAUTE-SILÉSIE

L'Allemagne se prolonge vers le sud-est par une sorte de couloir qui, à droite et à gauche de l'Oder supérieur, s'enfonce profondément entre la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. Ce couloir, c'est la Haute-Silésie. La Haute-Silésie, dont le sort préoccupe si vivement notre opinion publique, depuis quelques mois, en forme le saillant le plus extrême de la frontière allemande.

DES PERMISSIONS SUPPLÉMENTAIRES AUX MILITAIRES

Paris, 23 juin. — Le ministre de la guerre vient de faire parvenir aux généraux la circulaire suivante: La loi de finances du 30 avril 1921 a, dans son article 60, arrêté l'effectif budgétaire pour 1921, des hommes de troupe de l'armée française à un chiffre inférieur à l'effectif moyen qui serait réalisé dans les conditions normales.

LES CONGRÈS

LE CONGRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE A LONDRES. Londres, 23 juin. — L'an dernier, le Congrès de la Chambre de Commerce Internationale, tenu à Paris, groupait seulement six États: la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Belgique. Cette année-ci, l'importance économique des nations primitives: la Hollande, la Pologne, le Danemark, la Tchéco-Slovaquie, la Grèce, l'Autriche, la Luxembourg, l'Argentine, Haïti, le Portugal, le Japon, va probablement comprendre l'Autriche.

DOUBLE SABOTAGE

Reims, 23 juin. — Une double tentative criminelle a été commise dans la nuit du 22 au 23 juin, entre les garnes de Flourens, qui comptent 1.500 mètres environ de longueur.

LA QUESTION DOUANIERE

Un accord vient d'être conclu entre la France et la Belgique. Paris, 23 juin. — Un accord a été conclu entre le gouvernement français et le gouvernement belge au sujet de certaines révisions d'ordre douanier que M. Jappelt était venu présenter à Paris il y a quelques jours. Il s'agit bien entendu, du statut de la Belgique.

LES CONGRÈS

LE CONGRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE A LONDRES. Londres, 23 juin. — L'an dernier, le Congrès de la Chambre de Commerce Internationale, tenu à Paris, groupait seulement six États: la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Belgique. Cette année-ci, l'importance économique des nations primitives: la Hollande, la Pologne, le Danemark, la Tchéco-Slovaquie, la Grèce, l'Autriche, la Luxembourg, l'Argentine, Haïti, le Portugal, le Japon, va probablement comprendre l'Autriche.

DOUBLE SABOTAGE

Reims, 23 juin. — Une double tentative criminelle a été commise dans la nuit du 22 au 23 juin, entre les garnes de Flourens, qui comptent 1.500 mètres environ de longueur.

LES CONGRÈS

LE CONGRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE A LONDRES. Londres, 23 juin. — L'an dernier, le Congrès de la Chambre de Commerce Internationale, tenu à Paris, groupait seulement six États: la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Belgique. Cette année-ci, l'importance économique des nations primitives: la Hollande, la Pologne, le Danemark, la Tchéco-Slovaquie, la Grèce, l'Autriche, la Luxembourg, l'Argentine, Haïti, le Portugal, le Japon, va probablement comprendre l'Autriche.

DOUBLE SABOTAGE

Reims, 23 juin. — Une double tentative criminelle a été commise dans la nuit du 22 au 23 juin, entre les garnes de Flourens, qui comptent 1.500 mètres environ de longueur.

LES CONGRÈS

LE CONGRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE A LONDRES. Londres, 23 juin. — L'an dernier, le Congrès de la Chambre de Commerce Internationale, tenu à Paris, groupait seulement six États: la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Belgique. Cette année-ci, l'importance économique des nations primitives: la Hollande, la Pologne, le Danemark, la Tchéco-Slovaquie, la Grèce, l'Autriche, la Luxembourg, l'Argentine, Haïti, le Portugal, le Japon, va probablement comprendre l'Autriche.

DOUBLE SABOTAGE

Reims, 23 juin. — Une double tentative criminelle a été commise dans la nuit du 22 au 23 juin, entre les garnes de Flourens, qui comptent 1.500 mètres environ de longueur.

LES CONGRÈS

LE CONGRÈS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE A LONDRES. Londres, 23 juin. — L'an dernier, le Congrès de la Chambre de Commerce Internationale, tenu à Paris, groupait seulement six États: la Grande-Bretagne, les États-Unis, la France, l'Italie, la Belgique. Cette année-ci, l'importance économique des nations primitives: la Hollande, la Pologne, le Danemark, la Tchéco-Slovaquie, la Grèce, l'Autriche, la Luxembourg, l'Argentine, Haïti, le Portugal, le Japon, va probablement comprendre l'Autriche.